Prochaines célébrations, baptêmes et mariages

Samedi 19 septembre 18 h 00 : messe dominicale à CANTIN,

profession de foi de 2 enfants et 1^{er} communion d'Inès

Dimanche 20 septembre 10 h 30 : messe à ARLEUX

en union avec Mme Dominique LEDENT

10 h 30 : baptêmes à VILLERS 12 h 00 : baptêmes à ESTREES

Samedi 26 septembre 14 h 30 : mariage à LECLUSE

de Virginie DUQUESNE et Eric DE SMET

18 h 00 : assemblée de prière si proposée dans un clocher

Dimanche 27 septembre 10 h 30 : messe à ARLEUX

et profession de foi de 2 enfants

12 h 00 : baptêmes à ESTREES

Samedi 3 octobre 11 h 30 : mariage à CANTIN

de Alexandra THIVET et Alexandre BLANCHARD

18 h 00 : messe dominicale à FRESSIES

Dimanche 4 octobre 10 h 30 : messe à ARLEUX

profession de foi de 2 enfants et baptême d'Angèle

11 h 30 : baptêmes à ARLEUX

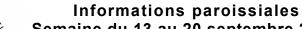
inscriptions caté

Votre enfant a 8 ans ou rentre en CE2 et souhaite aller au caté

Votre enfant a plus de 8 ans et souhaite rejoindre une équipe de caté. Vous pouvez contacter l'équipe animatrice de la catéchèse :

cateenfance.sainteclaire@gmail.com catecollege.sainteclaire@gmail.com

Vous pouvez également consulter le site web de la paroisse www.sainte-claire-sensee.com rubrique CATECHESE - Accueil





Semaine du 13 au 20 septembre 2020 Relais 1 : Arleux, Brunémont, Estrées, Hamel, Lécluse

Paroisse Sainte Claire de la Sensée

Relais 2: Cantin, Férin, Goeulzin, Roucourt Relais 3: Aubencheul-au-Bac, Aubigny-au-bac,

Bugnicourt, Féchain, Fressies

Relais 4: Erchin, Fressain, Villers-au-Tertre

Pour joindre les prêtres : André Benoît Drappier : 06 76 00 78 10

Fabrice Lemaire: 06 20 34 54 87

Permanences paroissiales Mercredi et Samedi de 9h à 11h 30

Maison paroissiale, 2, rue du château - 59151 Arleux - Tél. 03 27 89 53 17

Site paroissial: www.sainte-claire-sensee.com Adresse mail: paroisse-sainte-claire-arleux@orange.fr

Dimanche 13 septembre 2020 - 24ème dimanche

Quête de ce samedi et ce dimanche:

pour les Communautés et les lieux Saints de la Palestine et d'Israël

Cette quête est essentielle pour la survie des institutions chrétiennes de Terre Sainte, qui ne verront pas de retour à la normale des pèlerinages avant Noël 2020.

Les sanctuaires de Terre Sainte vivent de la charité et de la générosité des pèlerins. Leur fermeture a entraîné un bon de la précarité, car la custodie (institution catholique en garde des Lieux saints de Jérusalem) est un pourvoyeur d'emplois pour les chrétiens locaux.

Nous sommes tous invités à soutenir la présence chrétienne en Terre Sainte, vision d'ensemble dont le pape François parle si souvent dans ses homélies.